

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00046 Numéro SIREN : 834 429 110 Nom ou dénomination : 3D2Y
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2024 sous le numéro de dépôt 9514



SAS 3D2Y
4 Rue Fulton
49000 ANGERS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

« copie certifié conforme à l'original »

FL et Associés
Société d'expertise comptable
6 bis Boulevard de l'Epervière
49000 Ecoflant
Tél : 02 41 32 64 29

Etats financiers au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 571	2 100	4 471	5 238
	Autres immobilisations corporelles	62 084	31 964	30 120	35 361
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	500		500	500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		69 155	34 064	35 090	41 100
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	368 203		368 203	228 373
	Autres créances	197 735		197 735	235 724
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 683 738		1 683 738	1 401 331
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 712		2 712	1 279
	TOTAL (III)	2 252 388		2 252 388	1 866 706
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 321 543	34 064	2 287 479	1 907 806

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100	100
	RESERVES		
	Réserve légale	10	10
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 435 656	473 743
	Résultat de l'exercice	795 142	1 041 913
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 230 908	1 515 766
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 812	614
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 639	98 854
	Dettes fiscales et sociales	44 120	291 117
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 000	1 455
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	56 570	392 040
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 287 479	1 907 806
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	795 142,46	1 041 913,38
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	56 570	392 040
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 287 479** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 892 605** euros et un total **charges** de **1 097 462** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **795 142** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 041		530			6 571
	Instal., agencement, aménagement divers	9 542		2 135			11 677
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 713		4 694			50 407
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 295		7 359			68 655
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	500					500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500					500
TO TAL		61 795		7 359			69 155

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	803	1 298		2 100
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 832	1 673		3 505
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	18 061	10 398		28 459
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 696	13 368		34 064
TOTAL	20 696	13 368		34 064

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	368 203	368 203	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	590	590	
	Impôts sur les bénéfices	85 131	85 131	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 224	34 224	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	679	679	
	Groupe et associés	73 419	73 419	
	Débiteurs divers	3 692	3 692	
	Charges constatées d'avances	2 712	2 712	
	TOTAL DES CREANCES	568 650	568 650	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 639	5 639		
	Personnel et comptes rattachés	8 372	8 372		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 777	13 777		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 551	19 551		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 419	2 419		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	3 812	3 812		
	Autres dettes	3 000	3 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	56 570	56 570		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 812			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		116 482
Autres créances clients		115 803
<i>Factures à établir</i>	<i>115 803</i>	
Autres créances		679
<i>Charges à payer</i>	<i>679</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		12 586
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		134
<i>Factures non parvenues</i>	<i>134</i>	
Dettes fiscales et sociales		12 452
<i>Congés à payer</i>	<i>8 372</i>	
<i>Charges congés à payer</i>	<i>2 818</i>	
<i>Autres charges à payer</i>	<i>1 262</i>	

Société 3D2Y
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 100 euros
Siège social : 4 rue Fulton, 49000 Angers
RCS ANGERS 834 429 110

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 04 JUIN 2024

Le quatre juin deux mille vingt-quatre, au siège social, Monsieur Théo BECKER, propriétaire de la totalité des 100 actions composant le capital social de la société 3D2Y.

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Théo BECKER, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 795 142,46 euros, et les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 795 142,46 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau créiteur antérieur	1 435 655,97 euros
Résultat bénéficiaire de l'exercice	795 142,46 euros
TOTAL	2 230 798,43 euros

Affectation

Dotation au report à nouveau créiteur	2 230 798,43 euros
TOTAL	2 230 798,43 euros

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	30 000 €		
31 décembre 2022	100 000 €		
31 décembre 2023	80 000€		

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues dans la société telle qu'elles doivent être reportées dans le registre des délibérations :

- M. Théo BECKER, président et associé unique, détient à la clôture de l'exercice 2023 en date du 31/12/2023, un compte courant ouvert à son nom dans les livres de la société d'un montant de 3 811,92 euros. Ce compte courant n'est pas rémunéré.
- La société 3D2Y met à disposition de son président, M. Théo BECKER, un véhicule au titre d'un avantage en nature. Cet avantage s'élève à 6 815,48 euros pour l'exercice 2023.
- La société 3D2Y loue à son président un studio de tournage situé dans sa résidence principale. Le loyer de cette location pour l'exercice 2023 est de 12 000 euros.
- La rémunération brute de M. Théo BECKER au titre de son mandat de président est prise en charge par la société 3D2Y. Cette dernière s'élève à 70 283,31 euros pour l'année 2023.
- La société 3D2Y prend en charge les cotisations sociales calculées sur le salaire brut de M. Théo BECKER, président et associé unique. Les cotisations sociales supportées au titre de l'exercice 2023 s'élève à 27 857,45 euros.

QUATRIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Théo BECKER
Président et associé unique

